

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL TENUE LE 12 JUILLET 2007 À 12 H, À L'HÔTEL DE VILLE**

SONT PRÉSENTS : M. le maire André Hénault
MM. les conseillers Jean-Pierre Beaulieu, Claude
Bélanger, Robert Bibeau, Robert Groulx et Guy
Rondeau

S'EST EXCUSÉE : M^{me} la conseillère Louise Savignac

Les membres du conseil présents forment le quorum sous la présidence
de M. le maire André Hénault.

ÉGALEMENT PRÉSENT : M. Roma Arbour, directeur général adjoint

LA SÉANCE EST OUVERTE

2007-07-4433

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE l'ordre du jour suivant soit et est adopté comme suit :

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Liste des comptes à payer
- 3.0 Règlement 965-2007 – Cession emprise rue Louis-Vadeboncoeur
Servitude de raccordement égout pluvial – Mandat à un notaire
- 4.0 Lettre de M^{mes} Myrabel Braün et Shano Everett – Fête de quartier
rue Louis-Thomas-Groulx – Demande d'autorisation feu d'artifice
- 5.0 Parc Jeanne-Sauvé – Achat de balançoires et de mobilier urbain
Autorisation
- 6.0 Les Marchés de Noël Joliette Lanaudière inc. – Participation
municipale
- 7.0 Permanence de M. Sébastien Toustou et prime de capitaine
- 8.0 L'Annexe à Roland – Demande pour un don – Camionnette du
Service de la prévention des incendies
- 9.0 Travaux de réaménagement du centre Alain-Pagé – Autorisation
pour aller en appel d'offres
- 10.0 Offre de service de M. Louis Morrissette, architecte – Travaux de
réaménagement – Caserne des pompiers

ADOPTÉE

2007-07-4434

LISTE DES COMPTES À PAYER

ATTENDU les registres des chèques des fournisseurs du 4 au
12 juillet 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget et dans
les règlements d'emprunt;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à faire le paiement des dépenses suivantes :

- chèques des fournisseurs n^{os} 15 987 à 16 150, du 4 au 12 juillet 2007, pour un montant de 193 990,28 \$;

Le tout tel qu'il apparaît sur les registres des chèques des fournisseurs.

ADOPTÉE

2007-07-4435

RÈGLEMENT 965-2007 – CESSION EMPRISE RUE LOUIS-VADEBONCOEUR – SERVITUDE DE RACCORDEMENT ÉGOUT PLUVIAL – MANDAT À UN NOTAIRE

ATTENDU le rapport ST-07-17 préparé par le coordonnateur de la Division génie et urbanisme, en date du 6 juillet 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le règlement 965-2007;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité mandatent M^e Josée Perreault, notaire, pour :

- rédiger un acte notarié pour la servitude de raccordement à l'égout pluvial non conventionnel pour les lots 238-207 à 238-231;
- rédiger le contrat de cession de la rue Louis-Vadeboncoeur, lot 238-232, du passage lot 238-233 et du parc lot 282-234;

QUE le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les documents donnant effet à la présente;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^e Josée Perreault, notaire et à M. Jean-Marc Gaudet, promoteur.

ADOPTÉE

2007-07-4436

**LETTRÉ DE M^{MES} MYRABEL BRAÛN ET SHANO EVERETT
FÊTE DE QUARTIER RUE LOUIS-THOMAS-GROULX
DEMANDE D'AUTORISATION FEU D'ARTIFICE**

ATTENDU la lettre de M^{mes} Shano Everett et Myrabel Braün, datée du 28 juin 2007, concernant la possibilité de tenir un feu d'artifice dans le cadre de leur fête de rue le 8 septembre 2007;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE la résolution 2007-07-4425 soit rescindée à toutes fins que de droit;

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent les organisateurs de la fête de rue Louis-Thomas-Groulx à fermer une partie de la rue Jean-Livernoche entre 15 h et minuit, le samedi 8 septembre 2007 et à utiliser les cônes de la municipalité;

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent la présentation d'un feu d'artifice dans le parc Jean-Livernoche, conditionnellement à ce que :

- les organisateurs obtiennent l'autorisation du directeur du Service de la prévention des incendies;
- trois pompiers soient en devoir avec l'équipement nécessaire sur les lieux de l'activité;
- le comité organisateur défraie les salaires des pompiers au montant de 165,87 \$;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{mes} Shano Everett et Myrabel Braün, membres du comité organisateur, à M. Jean-Luc Gélinas, directeur adjoint de la Régie intermunicipale de police de la région de Joliette et à M. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies.

ADOPTÉE

2007-07-4437

PARC JEANNE-SAUVÉ – ACHAT DE BALANÇOIRES ET DE MOBILIER URBAIN – AUTORISATION

ATTENDU le rapport SL-07-24 préparé par M^{me} France Rivest, coordonnatrice du Service des loisirs, en date du 5 juillet 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le fonds de parc;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent l'achat de :

- six bancs, trois paniers à rebuts, une table de pique-nique et deux pelleteuses auprès de Tessier Récréo-Parc, pour une dépense totale de 7 888,76 \$;
- deux balançoires et un jeu à ressorts auprès de Techsport, pour une dépense totale de 5 367,05 \$;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} France Rivest, coordonnatrice du Service des loisirs et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

LES MARCHÉS DE NOËL JOLIETTE LANAUDIÈRE INC. PARTICIPATION MUNICIPALE

Les membres du conseil prennent connaissance de la lettre de M^{me} Ginette Grégoire concernant une demande de participation à titre de partenaire dans le projet intitulé « Les Marchés de Noël Joliette Lanaudière inc. ».

Après discussion, il est décidé de ne pas y donner suite.

PERMANENCE DE M. SÉBASTIEN TOUSTOU ET PRIME DE CAPITAINE

ATTENDU le rapport SI-07-16 préparé par le directeur du Service de la prévention des incendies, le 5 juillet 2007, concernant la confirmation de l'embauche de M. Sébastien Toustou comme technicien à la prévention et à la formation;

2007-07-4438

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil acceptent la recommandation du directeur du Service de la prévention des incendies et confirment l'embauche de M. Sébastien Toustou en tant que salarié régulier à temps plein, au poste de technicien à la prévention et à la formation, à compter du 6 août 2007;

QUE la prime mensuelle de 344,16 \$ rattachée au poste de capitaine soit versée à M. Toustou et ce, à compter du 6 août 2007;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint et à M. Sébastien Toustou.

ADOPTÉE

2007-07-4439

L'ANNEXE À ROLAND – DEMANDE POUR UN DON CAMIONNETTE DU SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

ATTENDU l'achat d'un nouveau véhicule pour le Service de la prévention des incendies, en remplacement de la camionnette Chevrolet Venture 2000;

ATTENDU qu'une demande a été faite par « L'Annexe à Roland » afin de leur faire le don de ce véhicule;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire encourager les buts humanitaires poursuivis par cet organisme;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu à l'unanimité :**

D'ACCEPTER de faire le don de la camionnette Chevrolet Venture 2000 à l'organisme « L'Annexe à Roland », dont la mission est de favoriser l'insertion sur le marché du travail des jeunes adultes;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} Denise Guillet, agente de développement à L'Annexe à Roland, à M. Roma Arbour, directeur général adjoint et à M. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies.

ADOPTÉE

2007-07-4440

**TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE ALAIN-PAGÉ
AUTORISATION POUR ALLER EN APPEL D'OFFRES**

ATTENDU que le règlement d'emprunt 966-2007 a reçu toutes les approbations requises;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le règlement d'emprunt 966-2007;

**Sur la proposition de Claude Bélanger
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à faire des appels d'offres en vue de la réalisation des travaux de réaménagement du centre Alain-Pagé.

ADOPTÉE

2007-07-4441

**OFFRE DE SERVICE DE M. LOUIS MORRISSETTE,
ARCHITECTE – TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT – CASERNE
DES POMPIERS**

ATTENDU l'offre de services professionnels déposée par M. Louis Morrissette, en date du 11 juillet 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans les revenus supplémentaires;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité retiennent les services de M. Louis Morrissette, architecte, relativement au projet d'agrandissement de la caserne des pompiers, selon les modalités prévues à la proposition de service datée du 11 juillet 2007, le tout pour une dépense de 8 300 \$, plus les taxes applicables;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Louis Morrissette, architecte, Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE : 13 h

(Signé) André Hénault

André Hénault
Maire

(Signé) Roma Arbour

Roma Arbour
Directeur général adjoint